

Réunion de la Commission Tourisme
de la Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
le vendredi 10 octobre 2008

Présents : Messieurs Michel Colrat, J.Max André, Bernard Guin, Claude Forgeot, Divoux, Philippe Godé et Mesdames Véronique Guélo, Marianne Pascal, Sylvie Vuong.

Secrétaire de séance : Sylvie Vuong

♦ **Point sur la saison touristique 2008 :**

Mr Michel Colrat présente le bilan de la saison touristique, en légère baisse cette année. (voir feuille jointe)

Les mois de juin et juillet : fréquentation touristique faible jusqu'au 15 juillet.

Du 15 juillet au 15 août : fréquentation très satisfaisante.

Du 15 août à fin septembre, fréquentation moyenne.

La constatation est que les gens réservent de plus en plus au dernier moment, et les séjours sont de plus en plus courts (une semaine en moyenne).

On peut avancer plusieurs explications : la conjoncture économique, le pouvoir d'achat...

Les plus fortes demandes des vacanciers restent la rando et la baignade.

Pour un meilleur développement touristique, il faut trouver des outils plus performant (meilleure utilisation d'internet, dépliants...), développer sur place une meilleure commercialisation des produits locaux et motiver les producteurs à venir vendre leurs produits sur les petits marchés locaux.

Il a été émis l'idée de faire une maison de pays où les producteurs pourraient vendre leur production. Ce projet pourrait être porté par la Communauté de Communes.

Ne pourrait on pas monter des séjours (ou week-end) à thèmes ?

♦ **Devenir du syndicat d'initiative :**

Mr Colrat, Président du S.I, en rappelle les missions : accueil des touristes, informations, promotion du pays à travers la mise en place et la diffusion des manifestations locales (fête du pélardon, FIRA, Festival Nature avec le PNC, etc...)

Il a été évoqué l'association avec l'Office de Tourisme de Florac. Mr Michel Colrat a rencontré Mr Marcel Savajol, Président de l'OT de Florac, mais aucune décision n'a été prise. La majorité des participants à la commission tourisme est favorable à garder la structure du SI à Sainte Croix V.F, mais il faut trouver un financement pour son fonctionnement (taxe de séjour, subventions de fonctionnement, adhésion de tous les prestataires, etc..)

Il a été demandé à Jean Max André l'état exact de la taxe de séjour.

L'idée a été évoquée de faire une entité touristique regroupant les S.I de St Étienne et de Ste Croix ainsi que le Village Vacances du Martinet, sous la coupe de la Communauté de Communes.
